



Municipalité de Montilliez

Poliez-le-Grand, le 18 mai 2026

COPIE

Au Conseil communal de la Commune de Montilliez

Préavis municipal concernant les comptes de la commune de Montilliez pour l'année 2025

No 55/2026 – séance du 22 juin 2026

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes du 28 février 1956, du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et du règlement du Conseil communal du 18.08.2014, nous avons le privilège de soumettre à votre approbation les comptes de la Commune de Montilliez arrêtés au 31 décembre 2025.

Ces comptes ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 20 avril 2026. Ils ont été contrôlés par la Société fiduciaire Fiprom SA à Lausanne.

Informations sur la présentation des résultats financiers 2025

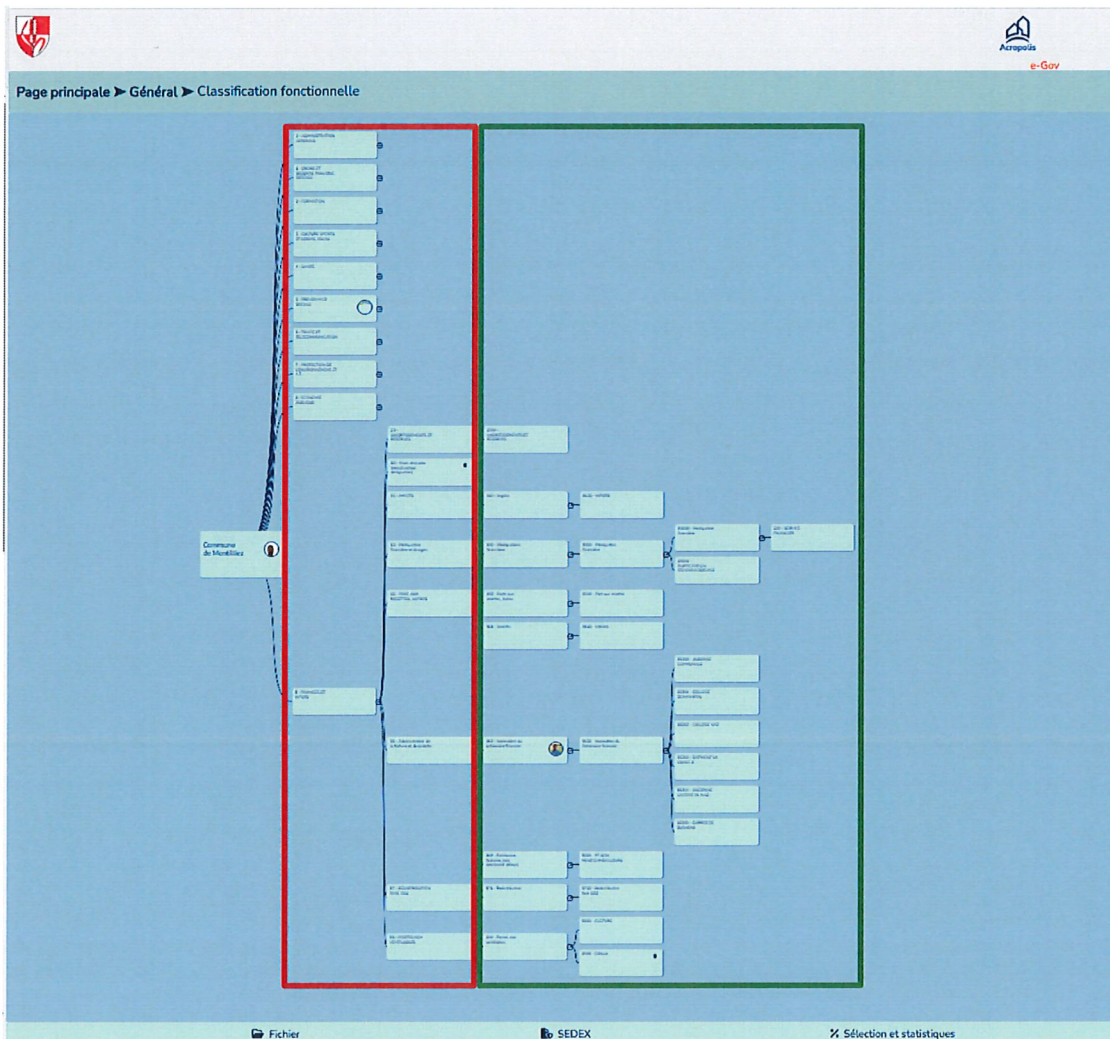
Les comptes 2025 vous sont présentés cette année sous une forme particulière et transitoire. Cette situation découle directement du passage, au 1er janvier 2026, du modèle comptable MCH1 au nouveau référentiel MCH2.

Le budget 2025 a été élaboré selon la logique et la structure MCH1. Eu égard à la mise en production d'Acropolis au 01.01.2026 et afin de répondre aux exigences MCH2, un important travail de conversion a dû être réalisé afin que la comptabilisation et la présentation des comptes puissent être faite sous cette nouvelle forme. Cette transition a nécessité l'utilisation d'une table de conversion complexe, dans le cadre de laquelle près de 1'100 comptes ont été soit scindés, soit regroupés afin de correspondre à la nouvelle architecture comptable.

Cette opération technique et légale engendre une présentation des comptes 2025 qui diffère complètement des habitudes de lecture connues jusqu'ici. Il s'agit toutefois d'une situation exceptionnelle liée uniquement à cette année de bascule entre les deux référentiels.

Dès les comptes 2026, présentés en 2027, le Conseil communal retrouvera une structure de présentation pleinement alignée, car aussi bien le budget que les comptes seront préparés et présentés sur MCH2, permettant à nouveau une lecture habituelle des comparaisons d'un exercice à l'autre.

L'introduction de MCH2 et sa table de conversion engendre une profondeur de comptes jusqu'à 10 positions libellées sous la forme xxx.yyyy.zz . Les fameux 1'100 comptes ont donc été convertis dans ce nouveau modèle comptable dont vous trouverez un éclaté, uniquement pour information, sur la classification fonctionnelle 9. Il est donc impossible de faire des comparaisons précises entre le budget construit sous MCH1 et les comptes présentés sous MCH2. Dans le cadre de ce préavis, nous allons expliquer les différences concaténées les plus importantes dans le périmètre en rouge. Dès la présentation des comptes 2026, le périmètre vert sera également expliqué.



A - Comptes de fonctionnement

0 – Administration générale

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	CHF 1'418'157	CHF 631'760	- 786'397
Comptes	CHF 1'557'014	CHF 665'270	- 891'744

01 – Législatif et exécutif

Remarques

- Pas de remarque particulière

02 – Services généraux

Remarques

Charges

- Augmentation de charges suite aux imputations internes
- Augmentation suite aux compléments demandés au budget 2025 selon préavis 47-2025.
 - Chaudière administration communales
 - Appartement collège de Sugnens

Revenus

- Pas de remarque particulière

1 – Ordre et sécurité publique, défense

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	CHF 419'125	CHF 15'000	- 404'125
Comptes	CHF 591'084	CHF 195'668	- 395'416

11 – Sécurité publique

Remarques

- Pas de remarque particulière

14 – Question juridiques

Remarques

- Pas de remarque particulière

15 – Service du feu

Remarques

- Pas de remarque particulière

16 – DéfenseRemarques

Charges

- Remboursement fonds abri PC au Canton : CHF 186'916

Revenus

- Prélèvement sur fonds PC pour remboursement au canton : CHF 186'916

2 – Formation

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	CHF 1'274'000	CHF 20'500	- 1'253'500
Comptes	CHF 1'272'944	CHF 180'068	- 1'092'876

21 – Scolarité obligatoireRemarques

Charges

- Remboursement ASIRE sur quote-part : CHF 176'888

Revenus

- Pas de remarque particulière

3 – Culture, sports et loisirs, église

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	CHF 283'021	CHF 33'784	- 249'237
Comptes	CHF 250'197	CHF 25'743	- 224'454

32 – CultureRemarques

- Pas de remarque particulière

34 – Sports et loisirsRemarques

- Pas de remarque particulière

35 – Eglise et affaires religieusesRemarques

- Pas de remarque particulière

4 – Santé

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	CHF 1'000	CHF 0	- 1'000
Comptes	CHF 0	CHF 0	+ 0

42 – Santé publique

Remarques

- Pas de remarque particulière

43 – Prévention

Remarques

- Pas de remarque particulière

5 – Prévoyance sociale

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	CHF 472'000	CHF 0	- 472'000
Comptes	CHF 498'660	CHF 0	- 498'660

53 – Vieillesse et survivants

Remarques

- Pas de remarque particulière

54 – Famille et jeunesse

Remarques

Charges

- Augmentation coûts EFAJE : CHF 21'900

Revenus

- Pas de remarque particulière

55 – Aide sociale et asile

Remarques

- Pas de remarque particulière

6 – Trafic et télécommunication

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	CHF 759'528	CHF 13'100	- 746'428
Comptes	CHF 755'339	CHF 20'214	- 735'125

61 – Circulation routièreRemarques

- Pas de remarque particulière

62 – Transports publicsRemarques

Charges

- Diminution de charges du bassin versant 5

Revenus

- Pas de remarque particulière

63 – Trafic autreRemarques

- Pas de remarque particulière

64 – TélécommunicationsRemarques

- Pas de remarque particulière

7 – Protection de l'environnement et A.T (aménagement du territoire)

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	CHF 1'189'357	CHF 856'900	- 332'457
Comptes	CHF 1'185'846	CHF 720'539	- 465'307

71 – Approvisionnement en eauRemarques

Charges

- Augmentation nécessaire à l'entretien du réseau d'eau : CHF 10'000
- Attribution au fonds adduction d'eau (taxes de raccordement) : CHF 39'085

Revenus

- Diminution de revenus suite à la baisse du volume de la vente d'eau : CHF 70'000
- Encaissement supplémentaire de taxe de raccordement : CHF 36'000

72 – Traitement des eaux usées

Remarques

Charges

- Entretien de collecteurs non planifié : CHF 8'000
- Honoraires et prestations de service pour le contrôle des séparatifs à Sugnens. Deux tranches ont été réglées en 2025. Ce montant a été omis au budget : CHF 12'000
- Attribution au fonds épuration (taxe raccordement) : CHF 62'171

Revenus

- Diminution de revenus car il n'y a pas eu de prélèvement sur le fonds épuration eu égard au résultat de l'exercice : CHF 100'000

73 – Ordures ménagères et déchets

Remarques

Charges

- Diminution de charges : CHF 50'000

Revenus

- Augmentation de produits : CHF 14'000

74 – Aménagements

Remarques

- Pas de remarque particulière

76 – Lutte contre la pollution de l'environnement

Remarques

Charges

- Diminution de charges. Dans le cadre du PECC, la Municipalité n'a pas utilisé l'ensemble des moyens financiers mis au budget et les subventions aux citoyens n'ont pas été demandées : CHF 70'000

Revenus

- Pas de remarque particulière

77 – Protection de l'environnement autres

Remarques

- Pas de remarque particulière

79 – Aménagement du territoireRemarques

Charges

- Augmentation de charges eu égard à l'amortissement des coûts du PACom suite à la durée du projet : CHF 24'919

Revenus

- Pas de remarque particulière

8 – Economie publique

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	CHF 149'431	CHF 56'000	- 93'431
Comptes	CHF 167'470	CHF 74'550	- 92'920

81 – AgricultureRemarques

Charges

- Amortissement voulu avant le passage sur MCH2 : CHF 29'610

Revenus

- Pas de remarque particulière

82 – SylvicultureRemarques

- Pas de remarque particulière

83 – TourismeRemarques

- Pas de remarque particulière

9 – Finances et impôts

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	CHF 2'995'042	CHF 7'223'297	+ 4'228'255
Comptes	CHF 3'198'278	CHF 7'658'129	+ 4'459'851

91 – ImpôtsRemarques

Charges

- Augmentation liée à l'attribution au fonds pertes sur débiteurs voulu par l'ACI : CHF 240'700

Revenus

- Diminution des impôts personnes physiques : CHF 520'000
- Augmentation des impôts sur la fortune des personnes physiques : CHF 72'620
- Augmentation des impôts à la source : CHF 47'800
- Augmentation des impôts sur les personnes morales : CHF 87'000
- Augmentation des droits de mutations : CHF 157'700

93 – Péréquation financière et chargesRemarques

Charges

- Diminution de notre participation aux charges péréquatives : CHF 65'000

Revenus

- Retour péréquation : CHF 341'200

95 – Part aux recettes, autresRemarques

Charges

- Pas de remarque particulière

Revenus

- Augmentation de revenus sur les gains immobiliers : CHF 142'200
- Diminution de revenus suite à la non mise en œuvre de la RLus afin d'alimenter le fonds PECC : CHF 42'000

96 – Administration de la fortune et de la detteRemarques

Charges

- Charges d'intérêts supplémentaires suite renouvellement des ATF : CHF 8'000

Revenus

- Augmentation des intérêts moratoires : CHF 36'500

97 – Redistribution taxe CO2Remarques

- Pas de remarque particulière

99 – Postes non ventilablesRemarques

- Pas de remarque particulière

B - Bilan

10 – Disponibilités

Solde au 01.01.2025 : CHF 947'941.62

Solde au 31.12.2025 : CHF 902'617.80

→ Nous pouvons constater une diminution de nos disponibilités de CHF 45'323.82.

13 – Actifs transitoires

Solde au 01.01.2025 : CHF 682'680.78

Solde au 31.12.2025 : CHF 1'027'593.13

→ En attente du versement du Canton pour remboursement des acomptes 2025 de la péréquation.

22 – Dettes à moyen et long terme

Solde au 01.01.2025 : CHF 6'987'491.40

Solde au 31.12.2025 : CHF 6'985'558.00

→ Diminution de la dette de CHF 1'933.40 malgré la prise en compte de l'emprunt de CHF 360'000, nécessaire aux travaux de la route Neuve à Dommartin.

C - Résultat final de l'exercice 2025

Comme à son habitude, la Municipalité a toujours été très attentive à la maîtrise de ses charges.

Grâce à notre cash-flow, nous pouvons jouir d'une autonomie financière assez intéressante et ainsi éviter au maximum de recourir à l'emprunt.

Résultats financiers

	Comptes 2025 Charges	Comptes 2025 Revenus	Budget 2025 Charges	Budget 2025 Revenus
Charges totales	9'476'833.63		8'960'661	
Revenus totaux		9'540'182.35		8'850'341
Excédents	63'348.72			110'320

D - Synthèse finale

Avec un budget 2025 prévoyant un excédent de charges de CHF 110'320.00, nous bouclons finalement l'exercice avec un excédent de revenus de CHF 63'348.72.

En comparaison avec 2024, l'exercice 2025 se solde par une augmentation de charges de CHF 1'506'444.- générée principalement par le système péréquatif, les amortissements et les attributions aux financements spéciaux ainsi qu'une augmentation des revenus de CHF 1'266'675.-.

Si du point de vue de nos revenus, la position « impôts » s'équilibre par les diverses rentrées financières malgré la diminution importante des impôts des personnes physiques, il ressort que la position Péréquation financière nous est favorable.

Il est à relever que pour la deuxième fois depuis la fusion, nous n'avons pas atteint notre cible au niveau des impôts des personnes physiques. La péréquation, les droits de mutations et les impôts sur les personnes morales compensent cette perte. La Municipalité a d'ores et déjà pris le parti de diminuer les revenus liés aux personnes physiques dès l'exercice 2026 afin d'être au plus proche de la réalité de ces dernières années.

L'évolution de la marge d'autofinancement est à la baisse. Etablie à 9.86 en 2024, elle passe à 8.37 en 2025. Ceci est dû au fait que, malgré une hausse de nos revenus, les charges n'ont pas diminué dans les mêmes proportions, péjorant ainsi faiblement ladite marge d'autofinancement.

Nous sommes satisfaits du résultat obtenu, cependant la gestion permanente des deniers publics reste une priorité pour la Municipalité. Cette dernière reste préoccupée, comme chaque année, par la volatilité de certains facteurs sur nos finances communales. Ce résultat démontre le peu de levier dont la Municipalité dispose pour influencer ses résultats financiers. Si cette année le résultat est positif dans notre exercice, nous pourrions nous retrouver dans une tout autre situation ces prochaines années.

Il est à relever la bonne maîtrise des charges sur lesquelles la Municipalité possède encore une certaine marge de manœuvre. Par contre, comme déjà porté à la connaissance du Conseil communal, il est difficile de maîtriser les nombreux postes pour lesquels les coûts nous sont facturés à l'habitant.

Grâce à nos efforts, la diminution de l'endettement net se poursuit pour s'établir à CHF 2'997'826.- à mettre en opposition à 2024 qui était de CHF 3'017'378.-, soit une diminution de CHF 19'552.-.

Nous tenons ici à remercier le Conseil communal de Montilliez pour sa confiance témoignée tout au long de l'année envers la Municipalité.

E. Conclusion

Fort de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

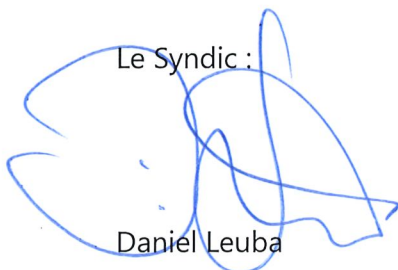
LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ :

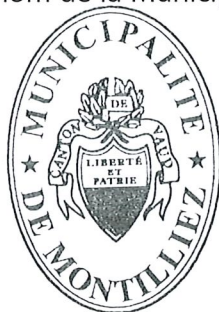
- vu le préavis municipal no 55/2026 du 18 mai 2026,
- ouï le rapport de la Commission de gestion-finances,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

DECIDE :

- 1. d'accepter les comptes 2025 tels que présentés,**
- 2. d'en donner décharge à la Municipalité, au Boursier et à la Commission de gestion-finances pour l'année 2025.**

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Daniel Leuba



La Secrétaire :

Catherine Reinhard

Annexes :
- résultats financiers 2025
- bilan 2025
- tableau des dépenses d'investissement
- marge d'autofinancement

Délégué municipal : Daniel Leuba

TABLEAU DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	(Postes 914-915-916-917 du bilan)	
5	Dépenses	624 916.10
50	Investissements	624 916.10
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	418 801.95
503	Bâtiments et constructions	29 610.70
504	Installations des services industriels	127 703.45
505	Forêts	
506	Mobilier, machines et véhicules	24 000.00
507	Marchandises et approvisionnements	
509	Autres biens	24 800.00
52	Prêts et participations permanentes	0.00
522	Communes et associations de communes	
525	Autres participations	
56	Subventions d'investissement	0.00
562	Communes et associations de communes	
565	Autres subventions	
58	Autres investissements	0.00
581	Indemnités d'expropriation	
589	Autres dépenses d'investissement	
6	Recettes	550 772.02
60	Transferts au patrimoine financier	0.00
609	Transferts au patrimoine financier	
61	Participations de tiers	0.00
619	Participations de tiers	
62	Remboursements de prêts et de participations	0.00
622	Communes et associations de communes	
625	Autres remboursements	
66	Subventions	5 523.60
661	Canton	5 523.60
662	Communes et associations de communes	
669	Autres subventions	
68	Amortissements et réserves	545 248.42
681	Amortissements (idem 331+332)	545 248.42
689	Dissolution des réserves	
59	Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)	
69	Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)	74 144.08

Commune de Montilliez

Pertes et profits
Résultats financiers - 2025

Commune de Montilliez	9'476'833.63	Commune de Montilliez	9'540'182.35
0 - Administration générale	1'557'014.17	0 - Administration générale	665'270.60
01 - Législatif et exécutif	129'480.90	01 - Législatif et exécutif	5'132.20
011 - Législatif	16'536.25	02 - Services généraux	660'138.40
012 - Exécutif	112'944.65	1 - Ordre et sécurité publics, défense	195'668.45
02 - Services généraux	1'427'533.27	11 - Sécurité publique	2.--
021 - Administration des finances et des contributions	33'489.01	16 - Défense	195'666.45
022 - Service administratif	1'080'176.67	2 - Formation	180'068.15
029 - Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	313'867.59	21 - Scolarité obligatoire	180'068.15
1 - Ordre et sécurité publics, défense	591'084.39	3 - Culture, sport et loisirs, église	25'743.25
11 - Sécurité publique	290'048.--	34 - Sports et loisirs	8'310.--
15 - Service du feu	62'047.46	35 - Églises et affaires religieuses	17'433.25
16 - Défense	238'988.93	6 - Trafic et télécommunications	20'214.35
2 - Formation	1'272'944.15	61 - Circulation routière	8'359.35
21 - Scolarité obligatoire	1'272'944.15	62 - Transports publics	11'855.--
3 - Culture, sport et loisirs, église	250'197.64	7 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire	720'539.46
34 - Sports et loisirs	150'185.57	71 - Approvisionnement en eau	228'900.95
35 - Églises et affaires religieuses	100'012.07	72 - Traitements des eaux usées	223'048.45
5 - Prévoyance sociale	498'660.40	73 - Gestion des déchets	237'122.36
54 - Famille et jeunesse	498'660.40	74 - Aménagements	2'045.10
6 - Trafic et télécommunications	755'339.13	76 - Lutte contre la pollution de l'environnement	27'072.60
61 - Circulation routière	506'520.93	77 - Protection de l'environnement, autres	2'350.--
62 - Transports publics	248'818.20	8 - Économie publique	74'549.35
7 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'185'846.20	81 - Agriculture	49'109.90
71 - Approvisionnement en eau	314'775.19	82 - Sylviculture	25'439.45
72 - Traitements des eaux usées	487'985.61	9 - Finances et impôts	7'658'128.74
73 - Gestion des déchets	281'058.43	91 - Impôts	5'061'167.60
74 - Aménagements	8'081.40	93 - Péréquation financière et compensation des charges	1'972'340.40
76 - Lutte contre la pollution de l'environnement	58'190.82	95 - Parts aux recettes, autres	207'579.20
77 - Protection de l'environnement, autres	10'835.--	96 - Administration de la fortune et de la dette	417'041.54
79 - Aménagement du territoire	24'919.75		
8 - Économie publique	167'469.55		
81 - Agriculture	64'412.95		
82 - Sylviculture	103'056.60		
9 - Finances et impôts	3'198'278.--		
91 - Impôts	333'009.90		
93 - Péréquation financière et compensation des charges	2'659'223.70		
96 - Administration de la fortune et de la dette	206'044.40		
Excédent de revenus	63'348.72		
	9'540'182.35		9'540'182.35

BILAN 2025

Commune de Montilliez

		Solde au 01.01.2025	Mouvements	Solde au 31.12.2025
1	Actif	12 462 343.98	214 711.47	12 677 055.45
10	Disponibilités	947 941.62	-45 323.82	902 617.80
1000.00	Caisse	1 527.35	279.45	1 806.80
1010.00	Compte de chèques postaux 10 - 9599-6	222 271.78	45 772.52	268 044.30
1020.02	Compte courant BR/Gdv principal	84 085.02	124 611.55	208 696.57
1020.03	Compte placement 180 Raiffeisen	271 743.28	1 766.33	273 509.61
1020.05	Compte courant BR GdV collecteur EC-EU	15 662.25	-13 251.00	2 411.25
1020.07	Compte Courant BR réserve travaux	128 859.48	-119 203.07	9 656.41
1020.32	BCV Z 5278.02.34 crédit Collège	4 503.15	-2 740.15	1 763.00
1020.34	BCV C 0592.34.80	32 289.31	104 440.55	136 729.86
1020.01	Placements bancaires à court terme	187 000.00	-187 000.00	0.00
11	Avoirs	2 911 274.83	-167 453.04	2 743 821.79
1120.00	Impôts à encaisser PM/PP/IS	2 014 591.51	-163 090.93	1 851 500.58
1120.02	Impôt anticipé à récupérer	589 259.34	733.95	589 993.29
1150.01	Débiteurs	299 392.30	-6 022.35	293 369.95
1150.02	Débiteurs comptes particuliers	0.00	0.00	0.00
1150.04	Débiteurs mensuels	0.00	0.00	0.00
1150.00	Admin. fédérale - impôt anticipé	8 031.68	926.29	8 957.97
1150.10	TVA déchets	0.00	0.00	0.00
12	Placements	3 490 012.14	8 431.90	3 498 444.04
1200.01	Titres et placements	35 051.00	0.00	35 051.00
1230.03	Maison de commune La Lignée [BATIMENT LA LIGNEE 1]	688 050.16	0.00	688 050.16
1230.00	Terrains et bâtiments (2'246'830)	594 552.80	0.00	594 552.80
1230.01	Zone artisanale	140 179.55	0.00	140 179.55
1230.02	Refection auberge communale	0.00	8 431.90	8 431.90
1230.04	Petite Carrée	61 878.60	0.00	61 878.60
1230.05	Ancienne laiterie NAZ	175 000.00	0.00	175 000.00
1230.06	Ancien collège NAZ [COLLEGE NAZ]	646 249.63	0.00	646 249.63
1230.07	Terrain pour construction SUG	63 848.20	0.00	63 848.20
1230.08	Rénovation collège DOM [COLLEGE DOMMARTIN]	1 085 202.20	0.00	1 085 202.20
13	Transitoire	682 680.78	344 912.35	1 027 593.13
1380.00	Compte de liaison entre 2 périodes compt.	682 680.78	344 912.35	1 027 593.13
14	Investissements	4 425 394.61	74 144.08	4 499 538.69
1410.04	Eclairage public et réseau électrique [ROUTES]	164 027.50	-16 000.00	148 027.50
1410.12	Village 08 [ROUTES]	1 331 590.15	-74 300.00	1 257 290.15
1410.17	Collecteurs EC -EU Eglise - Les Bruits [ROUTES]	750 449.89	-64 000.00	686 449.89
1410.26	Raccord. de la Step de SUG à Echallens [RESEAU D'EGOUTS ET EPURATION]	182 629.55	-47 000.00	135 629.55
1410.27	Eclairage public LED [ROUTES]	119 988.65	-17 666.00	102 322.65
1410.29	Chemin du pâturage SUG [ROUTES]	101 265.00	-3 766.00	97 499.00
1410.30	Etude renaturation du Botterel [COURS D'EAU]	41 229.15	2 161.15	43 390.30
1410.31	Rénovation - création places de jeux [ESPACES VERTS, ETANGS, ZONE DE LOISIRS]	6 269.30	143 805.60	150 074.90
1410.32	Réfection étang de Dommartin [ESPACES VERTS, ETANGS, ZONE DE LOISIRS]	2 105.80	26 064.60	28 170.40
1410.19	Entretien des routes et chemins DOM [ROUTES]	0.00	223 767.00	223 767.00
1410.07	Terrain pour construction [AMORTISSEMENTS ET RESERVES]	-61 878.60	61 878.60	0.00
1430.08	Rénovation collège DOM [COLLEGE DOMMARTIN]	0.00	0.00	0.00
1430.01	Transformation du Bâtiment du Battoir [GRANDE SALLE POLIEZ-LE-GRAND]	61 500.00	-18 500.00	43 000.00
1430.03	Réfection grande salle 2ème étape DOM [GRANDE SALLE DOMMARTIN]	59 100.00	-9 900.00	49 200.00
1430.10	Local de voirie et SDIS [LOCAL DE VOIRIE]	31 500.00	-31 500.00	0.00
1430.12	Temple de Poliez-le-Grand [EGLISE DE POLIEZ-LE-GRAND]	424 057.30	-26 666.00	397 391.30
1430.17	Mise aux normes incendie collège PLG [COLLEGE POLIEZ-LE-GRAND]	15 106.82	-15 106.82	0.00
1430.18	Aménagement bureau greffe [BAT. ADMINISTRATIF]	98 437.35	-35 700.00	62 737.35
1430.19	Rénovation refuge PLG	111 342.25	-5 900.00	105 442.25
1430.15	Etude réfection du chalet du pâturage	0.00	0.00	0.00
1430.07	Réfection carrée [CARREE DE SUGNENS]	61 878.60	-61 878.60	0.00
1440.01	AIEHJ [SERVICE DES EAUX]	328 878.90	-7 200.00	321 678.90
1440.02	Adduction d'eau réseau communal [AMORTISSEMENTS ET RESERVES]	53 375.20	-5 300.00	48 075.20
1440.07	Réseau d'eau Rte de Bottens [SERVICE DES EAUX]	291 224.95	-19 750.00	271 474.95
1440.09	Conduites d'eau potable SUG [SERVICE DES EAUX]	146 606.00	-10 000.00	136 606.00
1440.10	Démontage réservoir de NAZ	0.00	0.00	0.00
1440.11	Changement compteurs d'eau [SERVICE DES EAUX]	0.00	104 820.30	104 820.30
1460.04	Achat véhicule voirie	39 495.65	-8 000.00	31 495.65
1460.01	Achat d'un tracteur [ROUTES]	24 695.45	-14 000.00	10 695.45

BILAN 2025

Commune de Montilliez

		Solde au 01.01.2025	Mouvements	Solde au 31.12.2025
1460.03	Tables et banc publics	16 400.00	-4 100.00	12 300.00
1460.02	Logiciel Acropolis	24 000.00	8 000.00	32 000.00
1490.00	Plan d'affectation communal [AMORTISSEMENTS ET RESERVES]	119.75	-119.75	0.00
15	Prêts et participations permanentes	5 040.00	0.00	5 040.00
1530.00	Titres et papiers-valeur [SERVICE FINANCIER]	5 040.00	0.00	5 040.00
2	Passif	12 462 343.98	214 711.47	12 677 055.45
20	Engagements courants	6 096.87	1 746.63	7 843.50
2000.02	Créanciers ACI	0.00	0.00	0.00
2060.10	TVA due	5 696.87	1 746.63	7 443.50
2060.00	AVS	0.00	0.00	0.00
2060.01	Caisse de pension	0.00	0.00	0.00
2060.02	AANP	0.00	0.00	0.00
2060.03	Cautions clés abri PC	400.00	0.00	400.00
22	Dettes à moyen et long terme	6 987 491.40	-1 933.40	6 985 558.00
2210.36	BCV 5685.89.74 ATF (1.3% 07.12.2035)	0.00	360 000.00	360 000.00
2210.13	BR/EC 50937 ATF 0.86% 30.11.2028	732 650.00	-100 000.00	632 650.00
2210.14	BR/EC 81018.04 ATF 1.56% 31.10.2032	600 000.00	0.00	600 000.00
2210.16	BCV 5251.73.84 (ATF 1.50% 30.06.2034)	224 000.00	-16 000.00	208 000.00
2210.17	BCV 5278.26.82 (ATF 1.1% 16.08.2027)	122 000.00	-10 400.00	111 600.00
2210.18	BCV 5279.03.71 (ATF 0.42% 29.08.2031)	720 000.00	-10 000.00	710 000.00
2210.19	BR /EC 81018.89 ancienne laiterie Naz	140 000.00	-10 000.00	130 000.00
2210.22	BCV 5108.37.17 (ATF 0.75% 20.07.2026)	76 391.30	-12 000.00	64 391.30
2210.23	BCV 5110.47.14 (ATF 0.4% 10.09.2029)	75 725.90	-7 000.00	68 725.90
2210.24	BCV 5345.79.79 (ATF 0.3% 19.08.2030)	200 000.00	-20 000.00	180 000.00
2210.25	BCV 5125.76.52 Prêt Lignée (1.99% 4.07.2028)	697 500.00	-25 000.00	672 500.00
2210.26	BCV 5353.12.86 (ATF 1.35% 24.11.2034)	300 000.00	-15 000.00	285 000.00
2210.27	BR/EC 81018.90 Carrée (1.37% 30.06.2031)	94 891.70	-5 200.00	89 691.70
2210.28	Prêt SELT appart collège Naz	16 832.50	-6 733.40	10 099.10
2210.32	BCV 5308.48.59 ATF (2.17% 30.09.2027)	227 500.00	-74 600.00	152 900.00
2210.33	ATF Raiffeisen 81018.30 (1.12% 30.09.2035)	1 060 000.00	0.00	1 060 000.00
2210.34	ATF Raiffeisen 81018.44 (1.11 % 31.12.2029)	400 000.00	0.00	400 000.00
2210.35	Prêt Postfinance collège DOM	1 300 000.00	-50 000.00	1 250 000.00
25	Passifs transitoires	600 739.37	112 769.10	713 508.47
2580.00	Compte de liaison entre 2 périodes compt.	600 739.37	112 769.10	713 508.47
28	Réserves	3 449 309.87	38 780.42	3 488 090.29
2800.00	Fonds ~ Epuration ~ (recettes affectées)	285 520.30	62 171.55	347 691.85
2800.02	Fonds ~ Adduction d'eau ~ (recettes affect)	117 017.40	39 085.50	156 102.90
2800.04	Fonds~Régulation taxe déchets~(recettes affect.)	18 680.00	0.00	18 680.00
2800.01	Fonds ~ P C ~ (recettes affectées)	186 916.45	-186 916.45	0.00
2820.05	Provision pour pertes sur débiteurs	534 263.29	151 512.42	685 775.71
2820.06	Provision pour charges de péréquation	283 795.00	0.00	283 795.00
2820.08	Fonds ~Réfection du temple~	271 220.13	0.00	271 220.13
2820.10	Fonds ~ Pâturage~	145 621.05	0.00	145 621.05
2820.13	Fonds Rallye USL de Poliez-le-Grand	4 518.25	0.00	4 518.25
2820.14	Fonds Urgence climatique	183 108.00	-27 072.60	156 035.40
2820.04	Fonds ~ Réserve générale	1 418 650.00	0.00	1 418 650.00
29	Fortune nette	1 418 706.47	63 348.72	1 482 055.19
2900.00	Capital	1 418 706.47	63 348.72	1 482 055.19

Marge d'autofinancement 2025 pour Montilliez

Calcul de la Marge d'autofinancement

Charges de fonctionnement **9 476 833.63**

330 Amortissement du patrimoine financier	89 209.43
331 Amortissement obligatoire du patr. Administratif	515 637.72
332 Autres amortissements du patr. Administratif	29 610.70
380 Attribution aux fonds de réserve et renouvellement	-
381 Attribution aux financements spéciaux	341 957.05
390 Imputations internes	431 941.43

Charges de fonctionnement épurées **8 068 477.30**

Revenus de fonctionnement **9 540 182.35**

480 Prélèvement sur les fonds de réserve	89 187.58
481 Prélèvement sur les financements spéciaux	213 989.05
490 Imputations internes	431 941.43

Revenus de fonctionnement épurés **8 805 064.29**

Revenus de fonctionnement épurés 8 805 064.29
- Charges de fonctionnement épurées 8 068 477.30

Marge d'autofinancement **736 586.99**

Marge d'autofinancement / 736 586.99

Revenus de fonctionnement épurés 8 805 064.29

Capacité d'autofinancement = **8.37%**

0% - 10 % Faible

10% - 20 % Moyen

20% et plus Bon